INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU DIR. GÉN. / GREF. TRÉS.

N° de résolution ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE BELLECHASSE

Municipalité de Saint-Gervais

MUNICIPALITÉ DE SAINT-GERVAIS
150, RUE PRINCIPALE
SAINT-GERVAIS (QUÉBEC) G0R 3C0

PROCÈS-VERBAL DE CORRECTION

Conformément à l'article 202.1 du Code municipal du Québec ou 92.1 de la Loi sur les cités et villes (LCV), la soussignée, greffière-trésorière de la municipalité, apporte une correction au point 10.7 et à la résolution 250920 du procès-verbal du 3 septembre 2025 de la Municipalité de Saint-Gervais, puisqu'une erreur apparaît de façon évidente à la simple lecture des documents soumis à l'appui de la décision prise.

NATURE DE LA CORRECTION :

À la lecture de l'avis de motion au point 10.7 et la résolution 250920 du procès-verbal du 3 septembre 2025, il ressort qu'une erreur est survenue quant au numéro de règlement inscrit pour le règlement de zonage.

MODIFICATIONS :

Les corrections sont les suivantes :

1- Au point 10.7 Intitulé : « Avis de motion et dépôt du 1er projet de règlement de zonage numéro 394-25 … » :

Or, on devrait lire :

«Avis de motion et dépôt du 1er projet de règlement de zonage 397-25… »

2- Au point 10.7 « Je soussigné, Mme Josée Lemieux, conseillère, donne avis qu'à une prochaine séance du conseil, il sera présenté pour adoption le règlement de zonage numéro 394-25… »

Or, on devrait lire :

« Je soussigné, Mme Josée Lemieux, conseillère, donne avis qu'à une prochaine séance du conseil, il sera présenté pour adoption le règlement de zonage numéro 397-25… »

3- Au point 10.8 et résolution 250920 Intitulé : « Adoption du 1er projet de règlement de zonage numéro 394-25 … » :

Or, on devrait lire :

« Adoption du 1er projet de règlement de zonage numéro 397-25 … » :

4- Au point 10.8 et résolution 250920 « ET RÉSOLU QUE soit adopté le 1er projet de règlement de zonage numéro 394-25… »

Or, on devrait lire :

Résolution 250920 « ET RÉSOLU QUE soit adopté le 1er projet de règlement de zonage numéro 397-25… »

J'ai dûment modifié les résolutions en conséquence.

J'ai signé à Saint-Gervais, ce 16 septembre 2025.

Johanne Simms
Directrice générale et greffière-trésorière

Les Solutions Municipales Duchesne Fermigan (Québec) 1-800-363-9251 www.solutionsmunicipalesduchesne.com No: 7035

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU DIR. GÉN. / GREF.-TRÉS.

N° de résolution
ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Saint-Gervais